

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL PROCÈS-VERBAL SÉANCE DU 17 JANVIER 2023	
Date de la convocation : 6 janvier 2023 Date affichage : 6 janvier 2023	Nombre de membres en exercice : 11 Nombre de membres présents : 8 Nombre de votants : 9 Nombre de procurations : 1
<i>L'an deux mil vingt-trois, le dix-sept janvier à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de la commune d'Avrillé-les-Ponceaux, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie d'Avrillé-les-Ponceaux, sous la présidence de Monsieur Jean-Jack BORDEAU, maire.</i>	Présents : Jean-Jack BORDEAU, Pascal COUSSEAU, Bérangère MIGNOTTE, Gaëlle JACQUET, Martine LEFORESTIER, Grégory FOUQUET, Rachel PINHO-PINET et Angélique BESNARD-GAUTHIER.
Secrétaire de séance : Angélique BESNARD-GAUTHIER.	Absent(s) excusé(s) : David BOUHIER, Éric STOPIN et Stéphanie LEFAY.
	Absents représentés : David BOUHIER par Bérangère MIGNOTTE.

Les élus adoptent à l'unanimité le procès-verbal de la précédente réunion, en date du 28 novembre 2022.

1	CHOIX DU REPRENEUR DU COMMERCE « LE CHAUDRON D'AVRILLÉ »	DCM-2023- 01/01
---	---	----------------------------

Le Conseil Municipal procède à l'audition et à la présentation des projets respectifs des deux candidats à la reprise du restaurant-Multiservices « Le Chaudron d'Avrillé »

- Madame COUV RAT Laët itia et Madame TRAGY Elisabeth à 20H30
- Madame BARBIER Jennifer et Monsieur SERVANT Dimitri à 21H00

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des élus présents et représentés, le Conseil municipal :

- Décide de retenir la candidature de Madame BARBIER Jennifer et de Monsieur SERVANT Dimitri pour la reprise du commerce ;

- Charge Monsieur le Maire de confier la rédaction du bail commercial et de tous les documents afférents à ce dossier à Maître Martin SOULIEZ, notaire à Langeais.

2	<i>SUBVENTION A L'ASSOCIATION « LES AMIS DU MUSEE DU SAVIGNEEN »</i>	DCM-2023- 01/02
----------	---	----------------------------

Monsieur le Maire donne lecture d'une demande de subvention de l'Association des Amis du Musée du Savignéen.

Elle a notamment pour projet d'organiser une journée le 10 juin 2023 pour fêter les 50 ans du Musée et de l'Association. Le budget prévu pour couvrir les frais d'organisation de cette manifestation est de 2.000 euros pour les communes du bassin du Savignéen.

L'organisation de cette manifestation générant des frais, le Conseil Municipal est sollicité afin de bien vouloir accorder une aide à hauteur de 200 euros pour permettre la réalisation du projet.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accorder une subvention de 200 euros à l'Association des Amis du Musée du Savignéen.

3	<i>MOTION DU CONSEIL MUNICIPAL CONTRE LA FERMETURE D'UNE CLASSE SUR LE RPI</i>	DCM-2023- 01/03
----------	---	----------------------------

Monsieur le Maire fait part d'une rencontre le 9 décembre dernier entre Madame Cécile LEQUART, Inspectrice de l'Education Nationale, et les représentants des quatre communes du RPI pour évoquer la carte scolaire. L'annonce d'une probable fermeture de classe sur le RPI à la rentrée prochaine a été faite en rapport avec un effectif prévisionnel confirmant une tendance à la baisse depuis déjà plusieurs années. La décision officielle devrait intervenir en février 2022 s'il n'y a pas de nouvelles inscriptions d'ici là.

Parents, élus et enseignants se sont mobilisés lors d'une réunion d'information organisée lundi 16 janvier. Il a été décidé la création d'un collectif, et la mise à disposition d'une pétition destinée à tous ceux qui entendent protester contre cette fermeture. Une délégation d'élus, de parents et d'enseignants sera reçue le 30 janvier prochain par l'Inspecteur d'Académie.

Entendu cet exposé, le Conseil Municipal :

Considérant le courrier de Monsieur le Directeur des services de l'Education Nationale en date du 11 janvier dernier annonçant la fermeture d'un poste sur l'ensemble du RPI,

Considérant que le Regroupement Pédagogique Intercommunal de Gizeux – Avrillé-les-Ponceaux - Continvoir - Hommes a déjà fait l'objet d'une suppression de poste à la dernière rentrée :

- S'oppose fermement à cette décision et s'associe au mouvement des parents d'élèves ;
- Refuse à l'unanimité d'être à nouveau éligible à cette mesure de carte scolaire et ce pour la deuxième année consécutive.

L'ensemble des élus de la commune, présents au Conseil Municipal ordinaire du 17 janvier 2023, refusent la prise en compte de cette seule logique comptable. Ils demandent solennellement à l'Inspecteur d'Académie de reconsidérer ce projet de suppression et souhaitent vivement que le prochain Conseil Départemental de l'Education Nationale refuse avec détermination cette mesure, en liaison avec la mobilisation des enseignants, des parents d'élèves et des élus locaux.

Informations diverses :

Recours sur un permis de construire : Monsieur le Maire informe les élus de deux demandes de riverains parvenues à la mairie en vue de formuler un recours gracieux sur le Permis de Construire n°PC0370132250006 relatif à la construction d'une maison individuelle et d'une annexe indépendante sur un terrain situé rue de la Mare. Le recours porte sur la contestation des limites de parcelles le long d'une voie communale. Aussi, le maire précise qu'il a confié ce dossier à un géomètre pour l'étude de l'antériorité du tracé et la réalisation d'un bornage contradictoire. Une réponse aux riverains sera apportée dès les conclusions rendues.

Le Maire,

Jean-Jack BORDEAU

Le secrétaire de séance,

Bérangère MIGNOTTE

RECAPITULATIF DES DELIBERATIONS PRISES EN SEANCE DU 17 JANVIER 2023

N° délibération	Nomenclature « Actes »		Objet de la délibération	Page
	Code	Thème		
DCM-2023-01/01	3	3.3 Domaines et patrimoine – Locations	Choix du repreneur du commerce « Le chaudron d'Avrillé »	139
DCM-2023-01/02	7	7.5 Finances locales - Subventions	Subvention à l'Association « Les amis du Musée du Savignéen »	140
DCM-2023-01/03	8	8.1 Domaine de compétences par thèmes - Enseignement	Motion du Conseil Municipal contre la fermeture d'une classe sur le RPI	140